

# Le CEREMH, précurseur dans l'aide à la mobilité

Le 19 décembre 2019, les étudiants en 2<sup>ème</sup> année de sciences à l'UVSQ ont eu l'occasion de visiter le laboratoire du CEREMH accompagnés du directeur, Benjamin Malafosse.

## Qu'est-ce que le CEREMH ?

Le CEREMH (Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap) est une association composée de 7 personnes qui a été créée en janvier 2008. Il a pour but principal de favoriser la mobilité de toute personne pouvant rencontrer des problèmes lors de son déplacement comme les personnes en situation de handicap, les femmes enceintes, les personnes âgées, les parents avec des poussettes et certaines applications peuvent même être appliquées à des personnes ne souffrant d'aucun handicap, par exemple, un pompier qui se déplacerait dans une fumée dense de la même manière qu'un aveugle. En 2010, le CEREMH est reconnu comme centre d'expertise national sur les aides à la mobilité par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Les missions du CEREMH sont :

- La formation professionnelle : le CEREMH forme des ergothérapeutes, des enseignants à la conduite pour personnes en situation de handicap, des inspecteurs d'auto-école sur la réglementation et aménagement du véhicule
- L'accompagnement des industriels dans le développement des aides techniques,
- Porteurs et partenaires dans des projets d'innovation autour de l'aide à la mobilité,
- Etudes cliniques comme le test de matériel ou l'étude des besoins d'un groupe de personnes.

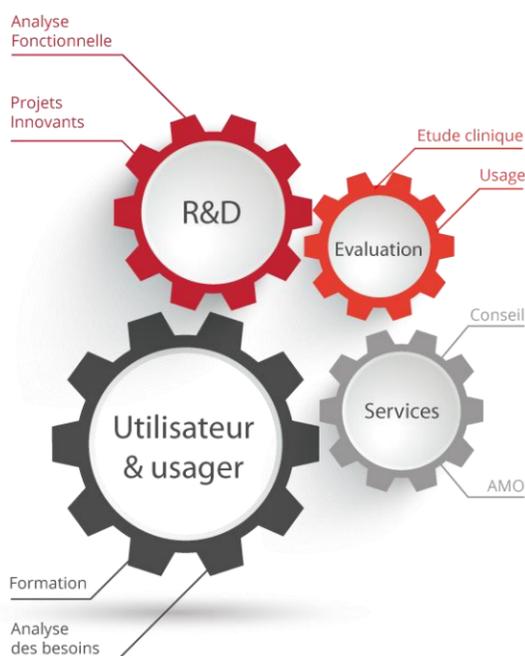
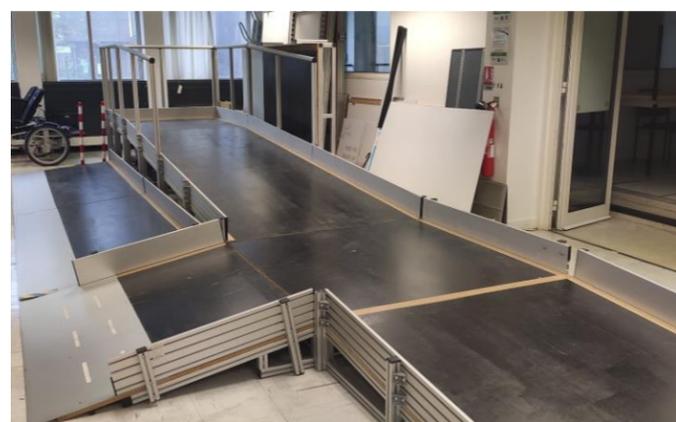


Schéma représentant les missions du CEREMH et les acteurs impliqués  
Source : CEREMH



Exemple d'aménagement de véhicule  
Source : CEREMH ressources automobiles



Rampe de test du laboratoire du CEREMH  
© Flore Baillavoine

## Exemples de réalisations du CEREMH

### Une auto-école pour les personnes à mobilité réduite

En 2010, le CEREMH a créé une auto-école associative, « l'école de la mobilité » destinée à toute personne en situation de handicap. Elle est composée d'un enseignant à la conduite et formateur à la mobilité, d'un ergothérapeute et possède deux véhicules aménagés. Grâce à cette équipe, l'auto-école propose le service « Eval Mobile » qui permet de tester l'aptitude à la conduite. L'ergothérapeute effectuera un test de mobilité afin d'aménager le poste de conduite. L'école de la mobilité propose aussi le test « BECAPE » qui est un banc d'évaluation des capacités de conduite automobile. Ce test permet d'évaluer les compétences de chaque individu et permet la mise en place d'aménagements à la conduite. Ce service sert aussi à l'entraînement avant la conduite sur routes réelles. L'auto-école a également mis en place un code adapté pour les personnes ayant des difficultés d'apprentissage (troubles cognitifs).

L'année dernière l'auto-école associative a permis à 58 personnes en situation de handicap d'obtenir le permis B, ce qui représente un taux de réussite au permis de conduire de 83,2%. Elle a également réalisé 220 évaluations d'aptitude à la conduite.

Les tarifs de l'école de la mobilité sont les mêmes que ceux appliqués dans une auto-école classique, soit environ 60€ pour une leçon de conduite d'une heure.

### D'autres réalisations

Le CEREMH est porteur de projets innovants permettant de favoriser la mobilité et a plusieurs créations à son actif.

Il y a par exemple le « virtual fauteuil » qui est un simulateur permettant de circuler avec un fauteuil roulant dans un environnement en 3D. Cela permet d'étudier les éventuelles difficultés que pourrait rencontrer une personne se déplaçant en fauteuil roulant et de proposer des aménagements afin de faciliter les déplacements de cette personne. *Virtual fauteuil* a donc une application d'étude mais ce projet a également pour but de sensibiliser les personnes mobiles aux difficultés des personnes à mobilité réduite en leur faisant faire l'expérience d'une « balade » en fauteuil.

Le CEREMH étant aussi un centre d'expertise national sur la mobilité, il réalise des tests autour des besoins des personnes à mobilité réduite et utilise ces données dans des tests de matériels pour les industriels. Cela permet d'accompagner les industriels dans la conception de produits permettant d'optimiser les produits destinés à faciliter la mobilité. Par exemple le CEREMH a participé à la conception d'un comble-lacune pour bus (passerelle permettant la montée de fauteuils roulants dans le bus).

Le CEREMH a également pour mission d'aider les industriels dans les aménagements de postes des employés en situation de handicap.